

REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA  
Fitiaiana - Tanindrazana - Fandrosoana



**MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE**  
**SECRETARIAT GENERAL**  
**DIRECTION GENERALE DE L'AGRICULTURE**  
**DIRECTION D'APPUI A L'ORGANISATION DES PRODUCTEURS ET A L'AGROBUSINESS**  
**PROJET D'URGENCE POUR LE RENFORCEMENT DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE**

## Avis d'Appel d'Offres Ouvert

**N° 15-2023/MINAE/SG/DGA/DOPAB/PURPA**  
**24/05/2023**

1. Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés publié dans le Journal des Marchés Publics n° - en date du **08/05/2023** et dans **Les Nouvelles** le **06/05/2023**.

2. Le **MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE** sollicite de la part des candidats intéressés des offres sous plis fermés pour fournir :

**Fourniture et livraison de papier autocollant pour étiquette de certification du SOC** . Les fournitures sont réparties en 1 lot(s). Les fournitures constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N°2016-055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés Publics en ses articles 35, 63 en vue de la passation de marché **normal** conclu à prix unitaire .

4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désireux prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

- Nom du responsable : **RANDRIANASOLO RAFANOMEZANA Norohasina (PURPA)**
- Fonction : **LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS**
- Bureau : **MINAE ANOSY 5ème ETAGE PORTE 504 ANTANANARIVO, Étage : 5ème ETAGE, Porte : 504**

5. Pour le (ou les) candidat(s) désireux soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offres doit être retiré auprès de l'Autorité contractante moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

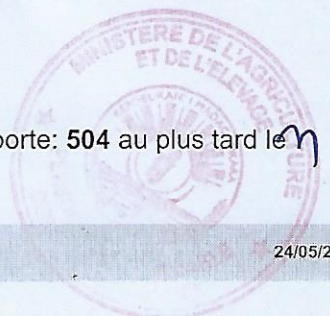
- **Lot 1 : quarante mille Ariary (Ar 40 000.00)**

ou son équivalent en monnaie librement convertible libellé au nom de l'Agent comptable de l'ARMP ou au nom du régisseur de recettes de l'ARMP.

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire

6. Les plis devront parvenir à à l'**UGPM du MINAE à Anosy** , étage: **5ème étage** / porte: **504** au plus tard le **24/05/2023**





30/06/2023 à 11 H 00 Min et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

7. La soumission des offres par voie électronique **ne sera pas** autorisée.

8. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:

- **Lot 1 : sept cent cinquante mille Ariary (Ar 750 000.00)**

, ou son équivalent en monnaie librement convertible, elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes:

- soit par caution personnelle et solidaire d'un organisme agréé par le Ministère chargée des Finances,
- soit par garantie bancaire,
- soit par chèque de banque et versé au Trésor Public.



à Antananarivo, le 21 / MAI / 2023

La Personne Responsable des Marchés Publics

A handwritten signature in blue ink, written over a circular official stamp.

RANDRIANASO Rafanomezana Norohasina